Citoy'enR

Production citoyenne d'énergie renouvelable

01/01/2023 - 31/12/2023

Rapport de gestion du 6ème exercice de la coopérative

JUIN 2024

TABLE DES MATIERES

1. Introduction 2
2. Activités de la société au cours de l'exercice écoulé 2
2.1. Prospection 2
2.1.1. Recherche de projets photovoltaïques en revente totale 2
2.1.2. Nos contacts avec Toulouse Métropole 2
2.1.3. L'autoconsommation 2
2.1.4. Projet en ACC avec SerenySun 4
2.2. Nouvelles Installations 5
2.2.1. Mises en service en 2023 5
2.2.2. Les nouvelles installations de Colomiers 5
2.2.2.1. Centre de loisirs Cabirol 5
2.2.2.2. Groupe scolaire Alain Savary 6
2.3. Installations en exploitation 7
2.3.1. Production 7
2.3.2. Exploitation et maintenance 9
2.3.3. Centrale solaire de l'Oncopôle 10
2.4. Activité de la société en termes de recherche et développement 12
2.5. Gestion et financement de la coopérative 12
2.5.1. Financement des projets 12
2.5.2. Nouveaux modèles économiques et plan d'affaire 13
2.5.3. Evolution du capital et du sociétariat 14
2.6. Gouvernance partagée et organisation interne 17
2.6.1. Les bénévoles : les différents groupes de travail 17
2.6.2. Vie coopérative et réflexions de fond 18
2.7. Activités de communication, de sensibilisation et de réseautage 20
2.7.1. Communication et évènements 20
2.7.2. Sensibilisation et prestations 21
2.7.3. Participation au réseau de l'énergie citoyenne 22
2.8. Conventions réglementées 23
3. Situation financière 24
3.1. Bilan et compte de résultat 24
3.2. Evolution des produits, charges et indicateurs 28
3.3. Proposition d'affectation du résultat 29
3.4. Dividendes distribués au cours des 3 derniers exercices 30
3.5. Dépenses et charges non fiscalement déductibles 30
4. Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice 31
5. Perspectives 32

1. Introduction

L'année 2023 a eu son lot de mise en service et d'étude de nouvelle typologie de projet ! En effet, les deux installations étudiées et réalisées entre 2022 et 2023 (école de Pinsaguel et SDIS) ont été mises en service durant cette année. En parallèle de ces projets, les bénévoles ont eu de nouvelles demandes à traiter avec l'apparition de nombreux projets à étudier en autoconsommation individuelle et collective. Ces nombreux projets avancent et confrontent les bénévoles à de nouveaux défis financiers, techniques et surtout juridiques ! Le présent rapport fait état de nos avancées sur ces projets.

En plus de suivre et développer des projets d'installations solaires, les bénévoles ont énormément travaillé sur la campagne de communication de Colomiers. Cette campagne a pour but de lever les fonds nécessaires à financer les installations de 2024 soit deux installations de 100 kWc sur la commune de Colomiers. Un groupe de citoyens, sociétaires de Citoy'enR, s'est organisé localement pour porter des actions de communication autour des deux projets !

En parallèle, Arnaud, Elodie, Pascale, Olaf, Antoine et Florian se sont relayés pour porter les actions de sensibilisation dans les classes de CM2. Durant cette année 2023, les bénévoles ont mis un clap de fin à la saison 1 de « Destination Famille Bas Carbone » et ont démarré la saison 2 ! Aujourd'hui, c'est 250 élèves qui ont pu bénéficier de ce programme pédagogique porté par l'association Citoy'enR.

2. Activités de la société au cours de l'exercice écoulé

2.1. Prospection

2.1.1. Recherche de projets photovoltaïques en revente totale

Les projets en revente totale diminuent, mais restent néanmoins une possibilité que nous avons regardé en 2023.

Nous avons avancé sur de nouveaux projets, pour des collectivités qui continuent à privilégier cette organisation, et identifié des toitures, notamment à BRAX, mais également à Toulouse. Nous avons toujours 2 projets potentiels sérieux en toiture avec Toulouse Métropole, mais qui ont du mal à avancer…

2.1.2. Nos contacts avec Toulouse Métropole

Nous avons intensifié en 2023 les contacts et la coordination avec l'équipe en charge du développement des énergies à Toulouse Métropole.

Nous continuons à explorer avec eux les projets qu'ils nous présentent, et qui sont sur des bâtiments de la Ville de Toulouse et de Toulouse Métropole, mais également sur les collectivités en périphérie. Nous avons notamment travaillé sur une liste d'une quinzaine de sites en début d'année, qui avaient été l'objet d'études de faisabilité par un bureau d'étude missionné par Toulouse Métropole.

Les projets identifiés sont pour certains en revente totale, mais également en ACI (Autoconsommation individuelle) et ACC (Autoconsommation collective), qui sont de plus en plus les formes d'organisation demandées par les communes.

2.1.3. L'autoconsommation

La tendance du secteur à **l'autoconsommation** se confirme y compris auprès des collectivités.

Pour entrer dans ce processus et pouvoir répondre à la demande, des membres du groupe moteur ont suivi les formations dédiées organisées par Energie Partagée et ECLR. Le réseau national Energie Partagée a partagé également en 2023 de nombreuses études et ressources (technique, juridique, économique) à la fois sur l'autoconsommation individuelle (au niveau d'un même compteur Enedis) et collective (entre plusieurs bâtiments dans un rayon de 2km). Ce réseau a également élaboré un guide complet sur l'Autoconsommation Collective (plus de 120 Pages), qui a été mis en ligne en janvier 2024.

En termes de contacts et de projets, nous avons commencé en 2023 à émettre des études et des propositions auprès de certaines collectivités, en ACI et ACC. Nous avons également avancé dans nos contacts et échanges avec l'EHPAD Marie Lehmann à Balma – déjà identifié en 2022- qui pourrait aboutir à une finalisation dans le courant de l'année 2024.

Ces différents projets nous ont permis de travailler à nos premiers outils dédiés à ces nouveaux projets : études de production et d'autoconsommation d'un site, plan d'affaire dédiés, nouveaux contrats juridiques.

Nous continuons à progresser sur cette approche y compris en ACC ouverte.

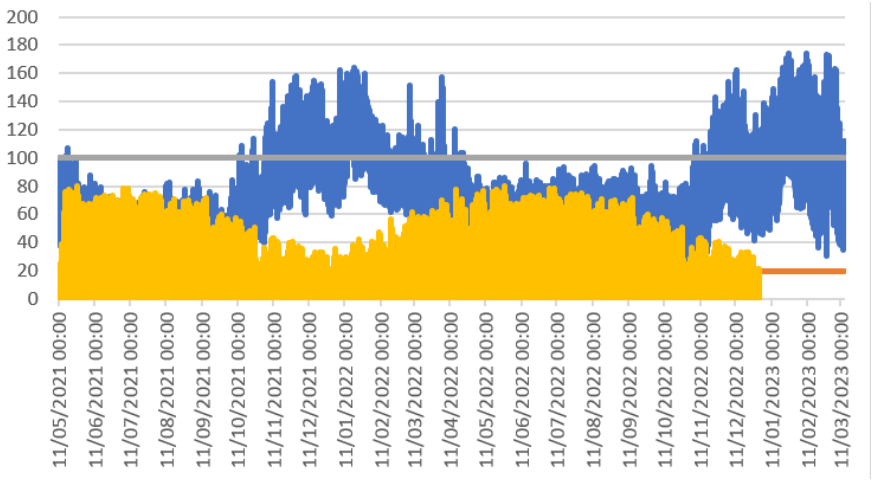

Exemple d'étude sur le projet Ehpad de Balma (production en jaune, consommation en bleu)

Vue aérienne du projet – Ehpad Balma

Mode de pose sur Bac acier

Focus : autoconsommation individuelle et collective

Les projets d'énergie renouvelable en autoconsommation connaissent un essor important ces dernières années en France. Par opposition à nos premiers projets photovoltaïques qui revendent complètement l'électricité sur le réseau, le principe général consiste du point de vue financier à consommer directement « sur place » l'énergie produite, et donc à déduire cette somme des factures. Deux modalités principales existent au niveau légal :

L'autoconsommation individuelle comporte un producteur et un consommateur derrière un même compteur Enedis (et donc généralement sur un même bâtiment). C'est le modèle d'autoconsommation le plus courant, utilisé chez les particuliers. Il est possible que l'installation de production puisse être détenue et financée par un tiers différent du consommateur : c'est l'autoconsommation individuelle avec tiers investisseur (ou ACI).

Citoy'enR peut porter des projets sur ce modèle, dont les détails sont expliqués sur ce lien : https://centralesvillageoises.fr/lautoconsommation-individuelle

L'autoconsommation collective (ACC) comporte un ou plusieurs producteurs et un ou plusieurs consommateurs, dans un périmètre géographique défini (le plus souvent 2km). Le principe est de contractualiser directement entre les producteurs et les consommateurs, afin que l'énergie produite puisse correspondre aux factures d'électricité des consommateurs. Une personne morale organisatrice (PMO) régule les échanges entre les acteurs, l'attribution des flux d'énergie et la facturation. Citoy'enR peut également porter des projets sur ce modèle, soit en producteur, soit en PMO, soit les deux. Le modèle est détaillé sur ce lien : https://centralesvillageoises.fr/lautoconsommation-collective

L'ACC peut alors prendre deux formes principales :

ACC Patrimoniale :

La Société Citoyenne loue une installation en fonctionnement à la collectivité – installation qu'elle aura étudiée, installé, financé, et qu'elle maintient. La collectivité est le producteur et utilise l'électricité sur son bâtiment producteur mais également sur d'autres bâtiments appartenant à la même entité.

ACC ouverte :

La société Citoyenne étudie, installe, finance et maintient une installation. La société citoyenne vend l'électricité à différents clients situés dans un rayon de 2 km. Ces clients peuvent être publics ou privés, particuliers ou grand public.

2.1.4. Projet en ACC avec SerenySun

Nous avons été contactés cette année (via Energie Partagée) pour discuter d'une éventuelle participation de Citoy'enR à un projet de toiture solaire en ACC, d'une puissance d'environ 420 kWc, situé au nord de Toulouse.

Ce projet est développé par SerenySun, un développeur qui a déjà lancé un projet labellisé par Energie Partagée : SerenyCalas[1], dans les Bouches du Rhône. Les panneaux photovoltaïques seraient installés sur un bâtiment tertiaire de bureau en cours de construction. L'énergie produite serait distribuée sous la forme de l'ACC : l'installation pourrait ainsi vendre directement l'énergie produite à des consommateurs (particuliers, entreprises ou collectivités) se trouvant dans un rayon de 2km autour de la centrale ; ces consommateurs verraient ainsi une partie de leurs factures d'électricité classique remplacée par celle de l'opération d'ACC. Le partenariat consisterait pour Citoy'enR à s'impliquer au niveau du financement du projet, et dans la gouvernance de la société de projet associée

[1] Une présentation du projet ici : https://energie-partagee.org/projets/serenycalas/

(participation au conseil de gestion). Il est à noter également qu'Energie Partagée participerait directement au projet si Citoy'enR décide de s'engager.

Nous avons donc commencé des échanges avec SerenySun et Energie Partagée en septembre afin de mieux comprendre ce projet, et de discuter des modalités d'une participation à la société de projet créée à cette occasion. Ils ont porté à la fois sur la philosophie du projet selon les différents acteurs (taille et croissance du projet, gouvernance, …) et sur les aspects juridiques – statuts et pacte d'associés de la société de projet. 5 réunions ont eu lieu en 2023, avec un premier échange sur le projet en décembre en conseil d'administration, qui nous a conduit à intégrer des demandes supplémentaires dans le partenariat (notamment sur la croissance future du projet).

Des éléments plus détaillés ont été envoyés aux sociétaires début 2024, vous pouvez les retrouver ici : https://citoyenr.org/wp-content/uploads/2024/03/2024-03-06_CitoyenR_webinaire_societaires_SerenySun.pdf

2.2. Nouvelles Installations

Nous n'avons pas eu de nouvelles installations en 2023.

2.2.1. Mises en service en 2023

La mise en service des 2 installations de 2022 a été effectuée début 2023

Le groupe scolaire de la Font, à Pinsaguel :

La mise en service date du 04 janvier 2023.

Le Bâtiment du SDIS (les pompiers) à Toulouse :

Le raccordement a eu lieu le 29 août 2023.

2.2.2. Les nouvelles installations de Colomiers

Fin septembre, nous avons consulté les entreprises locales : Cenéo, Tousolar et Autan solaire. Nous n'avons pas consulté Courant Naturel (rappel : notre installateur historique sur toutes nos premières installations) compte tenu de leur plan de charge sur les mois à venir. Face à la similitude des réponses, nous avions décidé de retenir Tousolar pour Cabirol et Cénéo pour Savary.

Cénéo est l'entreprise qui a réalisé nos 4 dernières installations et dont nous sommes très satisfaits. Tousolar est une jeune entreprise toulousaine sous forme de SCIC, très proche de nos valeurs.

Nous conservons Alpes Contrôle comme bureau de Contrôle.

2.2.2.1. Centre de loisirs Cabirol

Toutes les barrières administratives et techniques ont été levées au cours de l'année ;
Le lancement du chantier a été effectué en fin d'année ;
Le choix s'est porté sur des panneaux Voltec, fabriqués en France, avec une intégration en surimposition (charpente traditionnelle) ;
Pour information, le chantier vient d'être achevé avec une mise en service prévue pour cet été 2024.

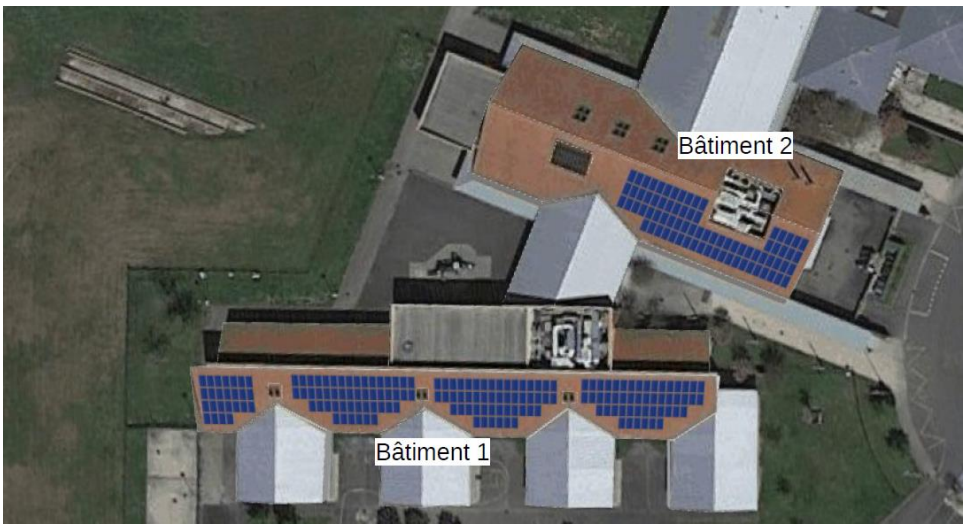

2.2.2.2. Groupe scolaire Alain Savary

Malheureusement, l'étude structure finale menée par Alpes-Contrôle en septembre empêche de mettre du surpoids sur la toiture. Il faut donc remplacer les tuiles par un bac acier : Ceci induit un surcoût important qui nous a obligé à décaler le projet, notamment pour consulter des couvreurs spécialisés et valider le modèle économique.

A ce jour, nous sommes en phase de décision de continuer ou non le projet qui est vraiment à la limite de la rentabilité, même avec des panneaux chinois… Nous sommes en train de solliciter la mairie pour voir s'ils peuvent nous aider à encaisser ce surcoût…

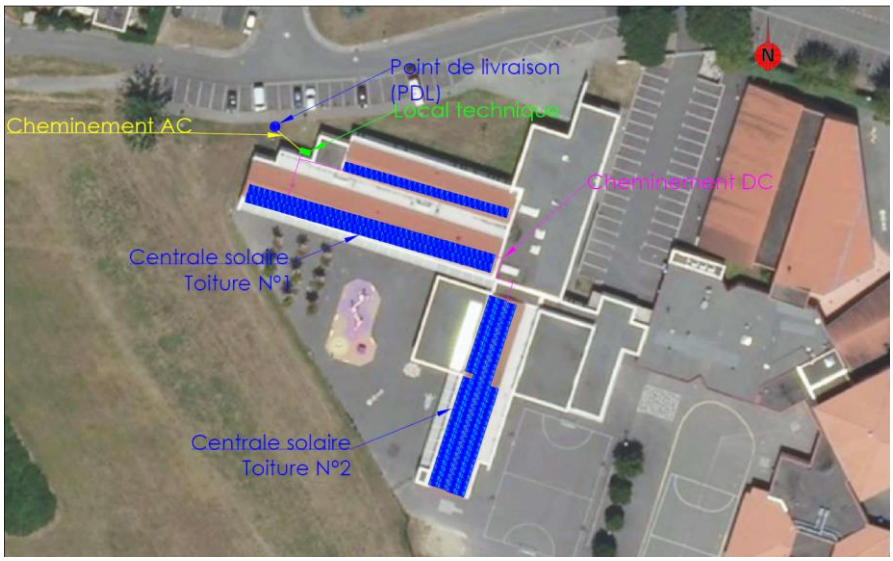

2.3. Installations en exploitation

2.3.1. Production

Nous avons 14 installations en service (+ la centrale de l'Oncopôle) :

Gymnase Georges Beyney - 36 kWc (l'Union)

Groupe scolaire Borde d'Olivier - 9 kWc (l'Union)

Ecole Le Petit Chêne - 9 kWc (Tournefeuille)

Crèche Bernadette Didier - 9kWc (Muret)

Groupe scolaire Le Petit Train - 36 kWc (Tournefeuille)

Crèche les Petits Lutins - 29 kWc (Fonsorbes)

Groupe scolaire Tibaous - 36 kWc (Toulouse)

Centre de Loisirs Barricou - 9 kWc (Blagnac)

Habitat Participatif Mascoop - 36 kWc (Beaumont-Sur-Lèze)

Tennis des Pont Jumeaux - 100 kWc (Toulouse)

Groupe scolaire Littré - 36 kWc (Toulouse)

Ecole élémentaire de Flourens - 36 kWc (Flourens)

Ecole maternelle de la Font - 33 kWc (Pinsaguel)

Centre des pompiers (SDIS) - 30 kWc (Toulouse)

En 2023, Citoy'enR a produit plus de 498 MWh (soit 498 765 kWh).

Cela correspond à la consommation de 425 personnes (hors chauffage et eau chaude).

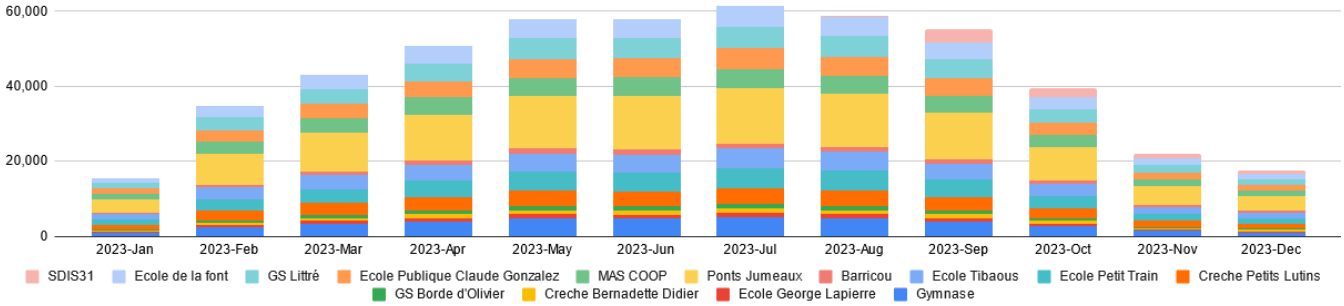

Production 2023 en kWh, données issues des onduleurs

La production augmente d'année en année grâce aux nouvelles installations mises en service :

Année	Production (MWh)
2018	18
2019	157
2020	205
2021	390
2022	458
2023	498

La hausse de production de cette année s'explique notamment par les mises en service des installations de Pinsaguel et Suzanne Lenglen à Toulouse.

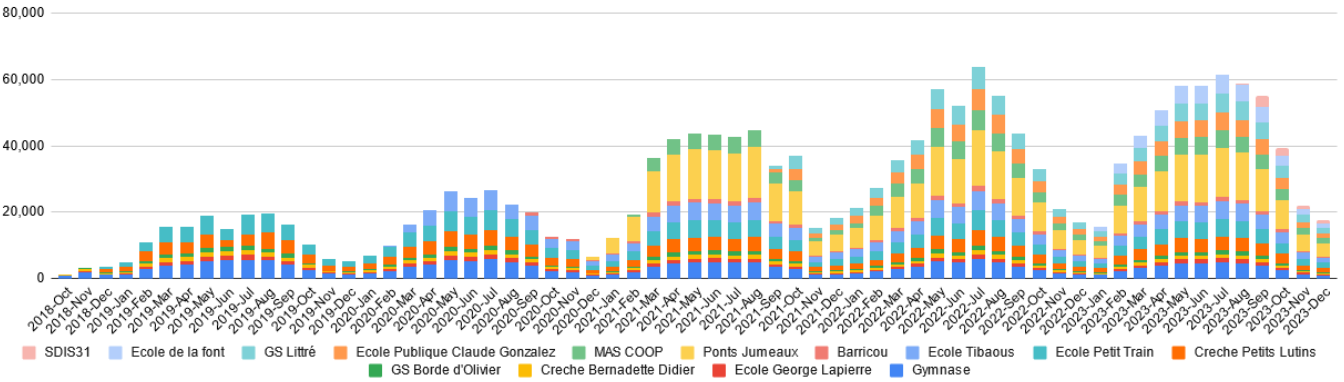

Evolution de la production depuis 2018 en kWh, données issues des onduleurs

L'énergie produite par nos installations a été vendue à EDF OA ou Enercoop.

Ecole	Borde d'Olivier	L'Union	9	EDF OA
Gymnase	Georges Beyney	L'Union	36	ENERCOOP
Ecole	Petit Train	Tournefeuille	36	ENERCOOP
Ecole	Petit Chêne	Tournefeuille	9	EDF OA
Crèche	B. Didier	Muret	9	EDF OA
Crèche	Petits Lutins	Fonsorbes	29	EDF OA
Ecole	Tibaous	Toulouse	36	EDF OA
Centre	Barricou	Blagnac	9	EDF OA
Tennis	Ponts Jumeaux	Toulouse	100	ENERCOOP
Habitat	Mascoop	Beaumont	36	EDF OA
Ecole	Gonzales	Flourens	36	EDF OA
Ecole	Littré	Toulouse	36	EDF OA

2.3.2. Exploitation et maintenance

Faits marquants :

- Installations très fiables en 2023, aucune panne, contrairement à 2022
- Contrat de maintenance avec Cénéo en cours (période 2021-2024).

Problèmes rencontrés sur les installations :

	Problème rencontré	Détails / origine	Résolution
Mascoop Beaumont	RAS		
Barricou Blagnac	RAS		
Ecole élémentaire Flourens	RAS		
Crèche Petits Lutins Fonsorbes	RAS		
Gymnase Berney L'Union	Plusieurs problèmes de télérelève		Les bénévoles doivent passer sur place pour redémarrer l'installation.
Bordes Olivier L'Union	RAS		
Crèche Didier Muret	RAS		
Littré Toulouse	RAS		
Ponts Jumeaux Toulouse	Pb de télérelève.		Cénéo a programmé le modem pour qu'il redémarre tous les jours.
Tibaous Toulouse	RAS		

Petit Chêne Tournefeuille	RAS		
Petit Train Tournefeuille	RAS		

2.3.3. Centrale solaire de l'Oncopôle

Crédits Photo : Toulouse Métropole ()

Pour rappel, Citoy'enR est actionnaire de la société d'exploitation de la centrale solaire de l'Oncopôle, d'une puissance de 13 MWc sur 15 Ha, à hauteur de 2% (soit 40 768 €) et aux côtés des acteurs suivants : le développeur Urbasolar (47%), la Régie Municipale d'Electricité de Toulouse (29%), la SAS AREC Production (20%) et Toulouse Métropole (2%). La coopérative est associée aux décisions courantes de la société à la hauteur de sa participation financière, et dispose d'une voix consultative sur les décisions plus importantes. Citoy'enR dispose d'un droit de préemption sur les actions d'un actionnaire sortant, mais aussi d'un avis sur un actionnaire entrant.

La centrale de l'Oncopôle a clôturé sa 3eme année d'exploitation en 2023 avec une baisse de production aux alentours de 5%. Ceci est majoritairement dû à l'encrassement de la centrale et à quelques panneaux défectueux qui ont et vont être remplacés. Un nettoyage de la centrale est prévu cette année si un accord est trouvé avec le fabricant des panneaux pour conserver la garantie.

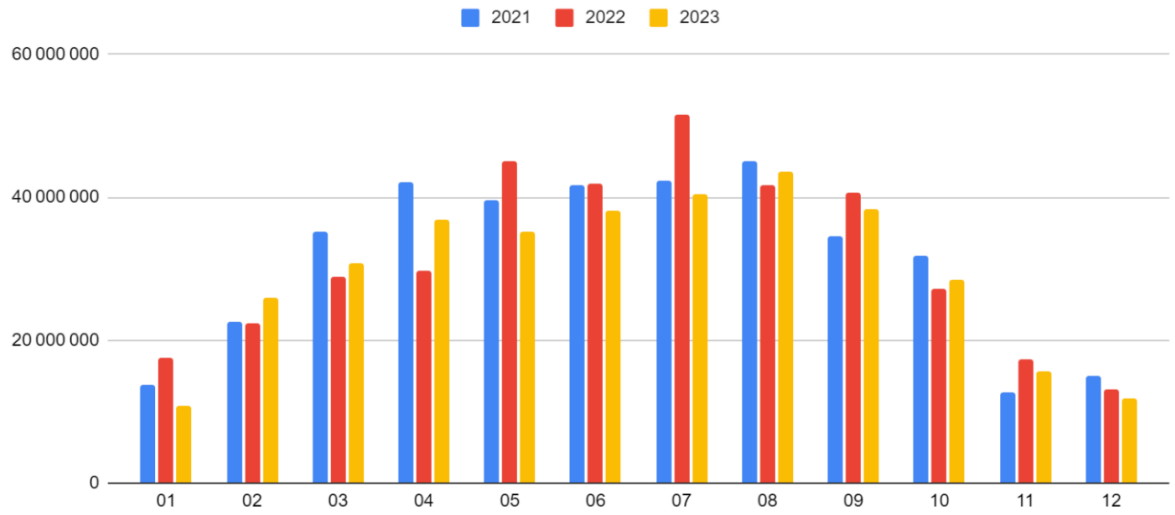

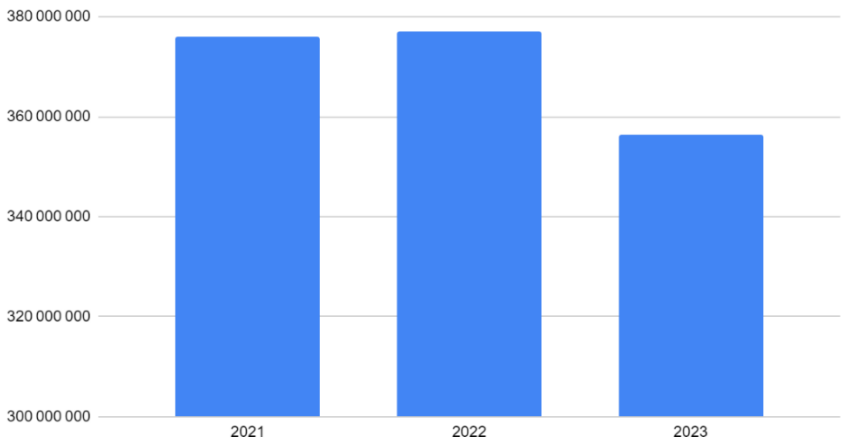

L'année 2023 s'est clôturée sur une perte de 362 000 € au niveau comptable.

	2021	2022	2023
Produits D'exploitations	1 065 297	1 053 299	1 289 869
Charges Externes	180 360	190 490	963 702
Impots et taxes	104 597	107 398	114 517
Amortissement	674 173	674 173	674 173
Résultat D'exploitation	**106 167**	**81 238**	**- 462 523**
Résultat Financier	**- 226 161**	**- 199 702**	**- 248 522**
Résultat Exceptionnel	**1**	**- 1**	**348 500**
Résultat Net	**- 119 994**	**- 118 466**	**- 362 545**

L'année 2023 a vu l'entrée en exercice du nouveau contrat de vente PPA[2] au groupe Arianespace et a montré une augmentation du chiffre d'affaires (30%). Cependant l'augmentation en parallèle des charges externes (loyer à la mairie de Toulouse, ainsi que le contrat de maintenance vers Urbasolar) font que le résultat est toujours négatif. Les prévisions montrent que les premiers dividendes pourront être distribués en 2028.

Nous avons suivi de plus près les résultats de l'Oncopole pendant cette année 2023 en faisant des réunions régulières avec les autres actionnaires, et une réunion avec l'élu référent de Toulouse Métropole. Nous avons fait part du mécontentement des sociétaires de Citoy'enR au regard des différences de traitements entre actionnaires au niveau des retours financiers. Nous avons réalisé que ce mécontentement n'était pas réservé à Citoy'enR et partagé par d'autres actionnaires.

Nous avons par exemple demandé plus de transparence vis-à-vis des comptes et des décisions prises dans l'année. Cette demande a été suivie d'effet avec la publication de rapports trimestriels que nous tenons à votre disposition sur demande. De plus nous avons obtenu que la SPV commence à rembourser le capital provenant de nos investissements citoyens. C'est une première étape avant la distribution de dividendes que nous suivons aussi avec attention. Ce remboursement de capital est un peu de trésorerie supplémentaire (nous avons calculé environ 6000 euros sur l'année 2024) pour Citoy'enR dans le but de participer au financement d'autres actions.

La SPV procèdera à un remboursement progressif du capital dans les années à venir. Le plan précis sera communiqué lors de l'assemblée générale du mois de juin 2024.

[2] Des explications sur les contrats PPA sur cette page : https://www.photovoltaique.info/fr/tarifs-dachat-et-autoconsommation/autres-modes-de-valorisation-de-lelectricite-photovoltaique/vente-de-gre-gre-ppa/

2.4. Activité de la société en termes de recherche et développement

Installations en autoconsommation

Comme expliqué ci-dessus, les cadres nouveaux de l'ACI et de l'ACC pour les projets nous poussent à développer de nouveaux outils pour nous aider à prospecter et développer les projets. Nous sommes aidés par de nombreuses ressources du réseau Energie Partagée à ce sujet. On peut citer les actions suivantes au niveau de Citoy'enR :

- Outil d'analyse des consommations d'un ou plusieurs bâtiments, pour évaluer les taux d'autoconsommation ;
- Plan d'affaire des installations adaptés pour les cas d'autoconsommation ;
- Nouveaux types de contrats juridiques adaptés.

2.5. Gestion et financement de la coopérative

2.5.1. Financement des projets

Financement bancaire des projets photovoltaïques

Nous avons cherché à financer les projets photovoltaïques de 2022 (Pinsaguel et SDIS) pendant cet exercice : nous souhaitions obtenir un prêt de refinancement de la part de la NEF sur ces deux installations, car nous avions la trésorerie suffisante pour passer la phase travaux. Nous avions obtenu une première offre de prêt en février 2023, mais le décalage de mise en service de l'installation du SDIS et un manque de réactivité de la part de la NEF ont conduit à une offre décalée de 7 mois (75 000 € à 4.55% sur 15 ans) et des difficultés ensuite pour boucler le dossier. Celui-ci a néanmoins abouti au versement du prêt en mars 2024, soit plus d'un an pour conclure… Pour gérer la trésorerie dans l'intervalle, il nous a fallu avancer des comptes-courants d'associés (CCAs) non-rémunérés au sein des bénévoles les plus actifs, à hauteur de 21 000 €.

Appel à projets Région / ADEME

Pour rappel, Citoy'enR est lauréat de l'appel à projet Région Occitanie/ ADEME « Energies Coopératives et Citoyennes » depuis le 15/12/2016, avec le soutien de 7 collectivités de l'aire urbaine de Toulouse. A ce titre, la Région Occitanie et l'ADEME soutiennent la coopérative par différentes aides publiques. Nous avons déjà perçu la subvention d'aide à la décision (18 463 €) et la prime citoyenne (100 000 € pour financer les installations). Nous continuons à rembourser l'avance remboursable (équivalente à un prêt à taux zéro) de 50 000 € selon le calendrier prévisionnel, à raison de 8 333 € par semestre.

Financement par compte-courant d'associés des projets de Colomiers

Dans l'objectif de financer les deux projets de toiture de Colomiers (cf §2.2.2) qui représentent un investissement conséquent (300 000 € HT), nous avons travaillé sur une proposition de financement par compte-courants d'associés rémunérés. Après avoir établi les objectifs de financement globaux (40% du financement par des parts sociales ou des CCAs, soit 120 000 €), nous avons proposé aux sociétaires de se prononcer sur les modalités de ces CCAs (durée de blocage, taux d'intérêt) et leur intérêt pour participer à ce financement. Merci aux 88 votantes et votants ! Cela nous a permis de confirmer que les niveaux de taux d'intérêts visés et les formules étaient pertinents, comme résumé dans les graphes ci-dessous. Nous avons également reçu des intentions de participation à la campagne à hauteur de 60 000 €. Suite à ces résultats, nous avons travaillé sur les conventions et la campagne de communication associée (cf. §2.7.1).

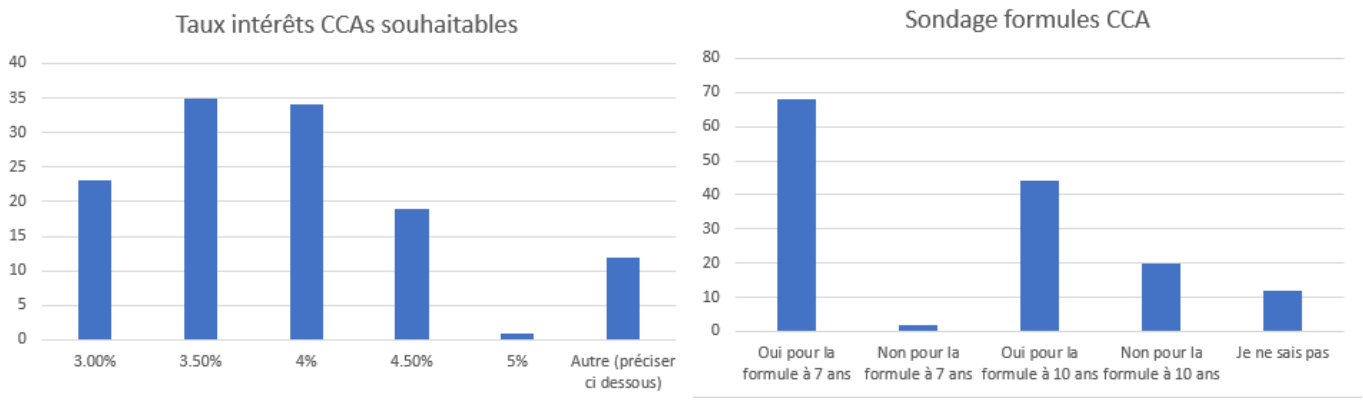

Extrait des résultats de la votation sur les CCAs de Colomiers (juillet 2023)

2.5.2. Nouveaux modèles économiques et plan d'affaire

Dans la suite de l'an dernier, nous avons poursuivi le travail à la fois sur les business plan des installations utilisant de nouveaux modèles (autoconsommation) et le plan d'affaire global de la coopérative. Le groupe **GT Eco** s'est ainsi réuni à 5 reprises cette année pour avancer sur ces différents modèles.

Nous avons notamment pu participer à deux formations organisées par EC'LR en 2023 sur le changement d'échelle, à Bram en janvier puis à Toulouse en mars. Ces formations incluaient un travail sur les plans d'affaire pour simuler l'impact du développement de nouvelles activités, notamment si cela inclut de passer par du salariat ou des prestations rémunérées.

Formation EC'LR sur le changement d'échelle (janvier 2023)

2.5.3. Evolution du capital et du sociétariat

NOTE INTRODUCTIVE

Conformément aux recommandations de l'expert-comptable, le capital pris en compte dans le bilan comptable de l'exercice 2023 est celui validé lors de la dernière réunion du Conseil d'Administration de l'année 2023, qui s'est tenue le 14 décembre 2023. Il s'agissait du capital observé au 14/12/2023 s'élevant à 267 850 €, composé de 5 357 parts sociales de 50 € chacune. Le nombre total de sociétaires de la SCIC-SAS Citoy'enR au 14/12/2023 était de 496.

Dans la section suivante, le capital pris est le capital observé au 31/12/2023 soit le même que le 14/12/2023.

***

Au 31/12/2023 la SCIC Citoy'enR comptait **496 sociétaires** pour un **capital de 267 850€**, composé de 5 357 parts sociales de 50€ chacune. La répartition par collège des sociétaires est la suivante :

	Nb sociétaires	% Nombre	Capital	% Capital
Producteurs de biens et services	15	3,0%	15 150 €	5,7%
Bénéficiaires	457	92,1%	217 250 €	81,1%
Collectivités	8	1,6%	28 000 €	10,5%
Acteurs territoriaux et partenaires financiers	16	3,2%	7 450 €	2,8%
Total	**496**	**100,0%**	**267 850 €**	**100,0%**

L'évolution mensuelle des deux dernières années de la collecte citoyenne et l'évolution annuelle depuis 2021 sont représentées ci-dessous :

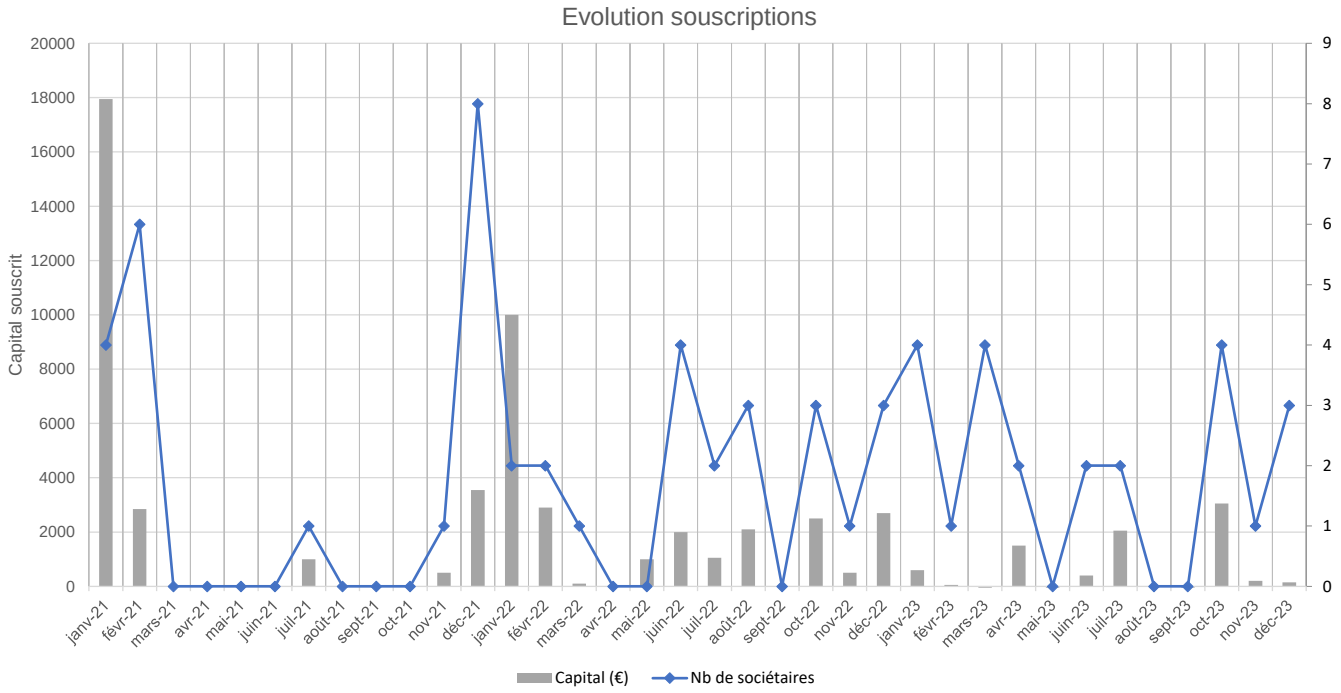

Evolution mensuelle du sociétariat de 2021 à 2023

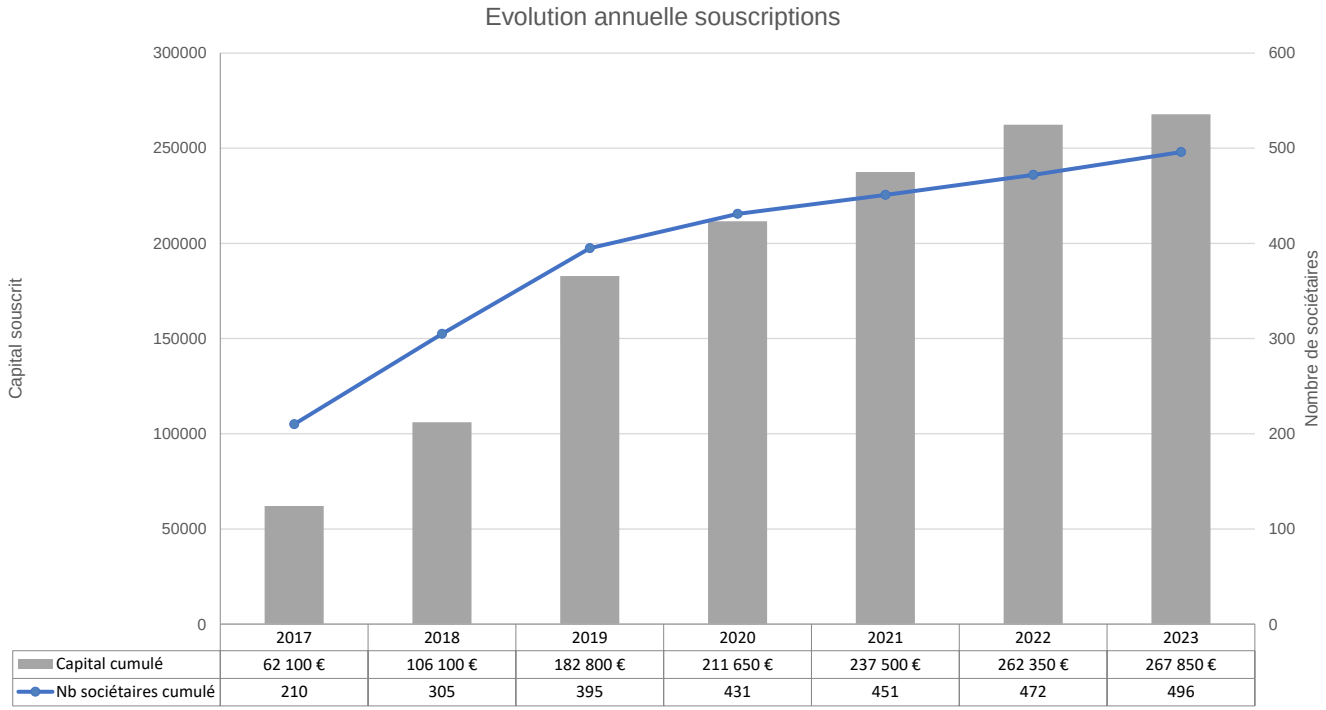

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Capital cumulé	62 100 €	106 100 €	182 800 €	211 650 €	237 500 €	262 350 €	267 850 €
Nb sociétaires cumulé	210	305	395	431	451	472	496

Evolution annuelle du sociétariat

L'évolution du capital de la société entre 2022 et 2023 est la plus faible jamais enregistrée par Citoy'enR. En effet, cette année 2023 n'a pas été forte en communication puisque le groupe communication était concentré sur l'organisation de la campagne de financement pour 2024 et des évènements à faible affluence. Par ailleurs, nous avons enregistré 7 départs de sociétaires (tous citoyens) et un total de 8 550 € de demandes de remboursement sur 2023, ce qui vient amoindrir notre collecte annuelle.

L'année 2024 démarre forte avec déjà 3 240 € de souscription au capital et 14 nouveaux sociétaires sans prendre en compte les CCA !

Pour ce qui est de la représentation géographique des sociétaires, la tendance est la même que celle observée lors du précédent exercice, avec une forte majorité de sociétaires qui résident sur le territoire, soit 88 % en Haute-Garonne et 70 % sur la Métropole Toulousaine. Ces chiffres confirment l'ancrage local du projet porté par la coopérative. Même remarque que les années précédentes concernant les tranches d'âges, celles-ci sont toutes représentées avec 90% de sociétaires entre 26 et 80 ans.

Pour terminer, nous présentons une remarque non présente dans les précédents rapports : le « ticket » moyen de parts sociales chez Citoy'enR a augmenté pour atteindre 495€ pour les sociétaires entre 26 et 80 ans.

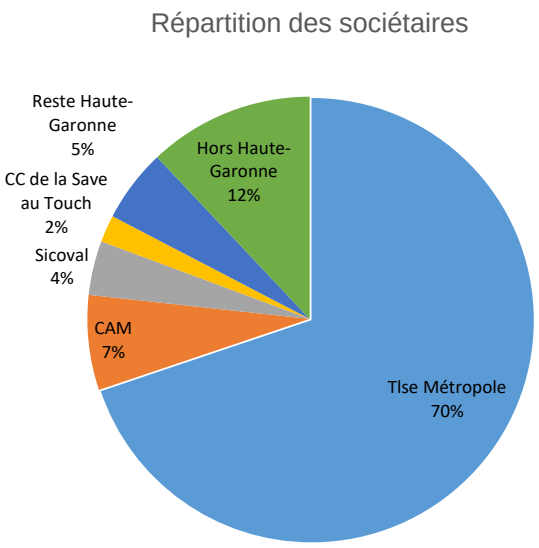

Origine géographique des sociétaires

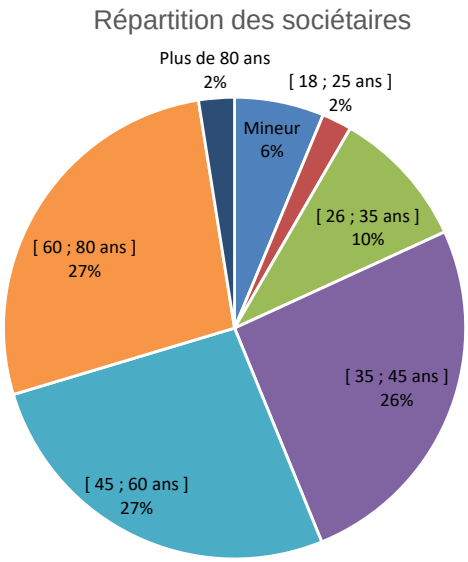

Age des sociétaires

D'autre part, il est à noter qu'environ 39% des sociétaires détiennent 1 à 2 parts sociales, et 83 % des sociétaires détiennent jusqu'à 10 parts sociales. Les montants entre 10 et 40 parts représentent 13,3% et 3,5% au-delà de 40 parts sociales.

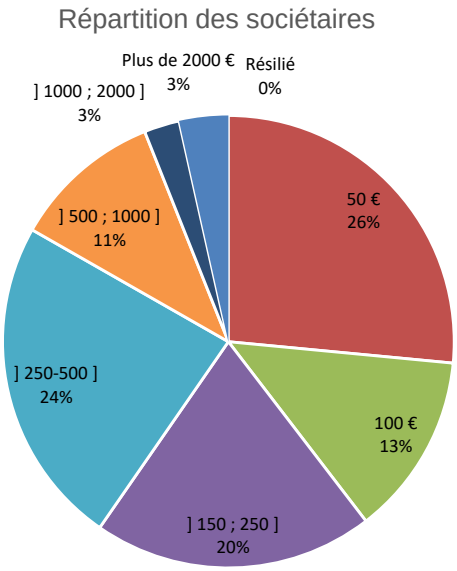

Répartition des parts détenues

Les autres coopératives détiennent 100 € de notre capital (Enercoop Midi-Pyrénées) alors que nous détenons 540 € dans des coopératives ou assimilés (la NEF).

2.6. Gouvernance partagée et organisation interne

2.6.1. Les bénévoles : les différents groupes de travail

Le principe de fonctionnement des coopératives citoyennes repose principalement sur le bénévolat. C'est entièrement le cas de Citoy'enR. **L'année 2023 reste marquée par un manque de renouvellement du bénévolat qui ne manque pas d'inquiéter les bénévoles actifs.** En effet, le renouvellement et le recrutement de nouveaux bénévoles est difficile. De plus, les bénévoles actifs n'arrivent pas à prendre du temps pour intégrer de façon pérenne de potentielles nouvelles forces.

Cette année, très peu de réunion se sont faites en présentiel. En effet, les bénévoles étant disséminés aux quatre coins de la métropole, les visios restent un moyen simple, efficace et rapide de réaliser des réunions régulières. Seules certaines réunions spécifiques au GT Technique ou les GM/CA se sont faites chez certains bénévoles ou dans des maisons de la citoyenneté (Centre et Saint-Cyprien). A noter que la quasi-totalité des réunions du GT communication / sensibilisation se sont faites en présentiel afin de réaliser les ateliers d'animation dans les écoles notamment. Un petit groupe de 5 personnes se sont donc réunit régulièrement.

Outre le conseil d'administration qui représente les sociétaires sur les orientations stratégiques (voir ci-dessous), les bénévoles sont organisés en différents groupes de travail, dont les suivants ont été actifs en 2023 :

- Le groupe moteur, composé de 8 personnes dont 7 présents régulièrement, qui s'occupe du fonctionnement opérationnel courant de la coopérative et des questions transverses non couvertes par les autres groupes ;
- Le GT Technique / Prospection, qui s'occupe de la recherche de nouveaux projets (photovoltaïque en toiture, mais pas uniquement !), du suivi des nouveaux chantiers en cours et de l'exploitation des installations. Nous avons regroupé les deux GT cette année pour éviter de démultiplier les réunions ;
- Le GT Eco, qui s'occupe des questions liées aux modèles économiques (projets et plan d'affaire général), au financement de la coopérative et à la rémunération des sociétaires ;
- Le GT Communication / Sensibilisation, qui s'occupe de nos différents supports de communication, de nos participations aux évènements, et aussi de nos actions de sensibilisation, notamment à destination des classes. Le groupe sensibilisation est composé de 5 personnes qui se relaies afin de réaliser les ateliers dans les écoles pour le compte de l'association Citoy'enR. Le groupe communication ne vit plus qu'au travers de 2 personnes principalement avec de l'aide ponctuel de l'ensemble des autres bénévoles du GM et autres groupes. A noter : en 2024, un groupe local s'est constitué pour participer à la communication dans la commune de Colomiers !

Même si ces groupes fonctionnent, d'autres sujets ont plus de mal à trouver preneur, notamment les questions de gouvernance et juridiques. Ces sujets resteront en suspend ou peu actifs tant qu'un groupe de bénévoles ne se sera pas formé. D'autres sujets déjà existants (comme la communication par exemple) nécessiteraient des forces vives supplémentaires (même pour des actions ponctuelles).

Même si certaines tâches ne paraissent pas « sexy » comme s'occuper des réseaux sociaux par exemple, celles-ci font l'objet d'une nécessité d'information et de visibilité de la coopérative au quotidien.

Alors si vous avez un peu de temps et éventuellement des compétences (ce qui n'est pas une absolue nécessitée), merci de nous contacter !

En bonus, sachez que nous avons repris des apéros bénévoles réguliers (deux en 2023) ! L'objectif de ces « after work » permettant aux bénévoles de se rencontrer/retrouver hors des réunions afin de discuter d'autres sujets que de la coopérative ! Le dernier apéro s'est tenu au Halles de la Transition derrière le Palais des Sports à Compans Caffarelli.

2.6.2. Vie coopérative et réflexions de fond

Un nouveau format pour l'assemblée générale

Une nouveauté pour l'assemblée générale de juin 2023 à Toulouse : outre l'habituelle présentation des actions de l'année et les votes, nous avons organisé des stands avant la phase de présentation, afin que les bénévoles et les sociétaires puissent échanger plus précisément sur les sujets qui les intéressent. Un format à reproduire car il a eu du succès d'un côté comme de l'autre ! Les 30 personnes présentes ont ensuite pu profiter d'un concert d'Arnaud et Amel et d'un apéro partagé. Au niveau des votes, nous continuons sur une formule essentiellement en ligne, qui nous a permis d'obtenir une participation importante avec 42% de votants sur 487 sociétaires convoqués.

Assemblée générale de juin 2023 à Toulouse

Conseil d'administration

Le conseil d'administration (CA) a été en partie renouvelé lors de l'assemblée générale de 2023, il est aujourd'hui composé de 13 membres, dont 3 femmes et 10 hommes. Pour rappel, le CA est renouvelable par tiers tous les ans et la durée de mandat est de 3 ans.

Le CA s'est réuni 4 fois en 2023, et a continué à travailler sur les questions de fond en lien avec la stratégie de la coopérative (voir ci-dessous) et sur les décisions structurantes, notamment cette année sur le projet avec SerenySun.

Bien que non contraint par le code de commerce en raison de la structure juridique de Citoy'enR, le Conseil d'administration a cependant souhaité indiquer les fonctions des administrateurs dans d'autres sociétés dans le rapport de gestion, dans un souci de transparence vis-à-vis de l'ensemble des sociétaires :

Nom / prénom	Fonction au sein de Citoy'enR	Fonction dans d'autres sociétés ou structures
Collège des producteurs de biens et services		
Arnaud CAYROL	Administrateur	RAS
Nicolas GAYET	Directeur général délégué	Association Quercy Energies : administrateur
Etienne GRIFFON	Administrateur	RAS
Jacques LE BART	Directeur général délégué	SARL Enéide : gérant

Florian PAPAIX	Administrateur	RAS
Michel SARRAILH	Administrateur	Association EC'LR : administrateur
Benjamin TOULLEC	Président	RAS
Collège des bénéficiaires		
Georges CHAMMAS	Administrateur	TBC
Pascale FAUCHER-LAGRACIE	Administratrice	RAS
Régis LEBASTARD	Administrateur	RAS
Nelly TECHINE	Administratrice	Enercoop Midi-Pyrénées : directrice générale (bénévole)
Collège des collectivités		
Frédéric BAMIERE	Administrateur, représentant la commune de L'Union	Elu de la commune de l'Union
Isabelle MEIFFREN	Administratrice, représentant la commune de Tournefeuille	Elue de la commune de Tournefeuille

La stratégie de la coopérative en réflexion

Au cours des années 2022 et 2023, les personnes impliquées dans Citoy'enR ont collectivement fait le constat que le contexte général avait beaucoup évolué depuis le lancement de la coopérative en 2017, ce qui pousse à des réflexions de fond pour conserver la pertinence du projet de départ de Citoy'enR. Nous avons donc lancé différentes actions en ce sens en 2023 :

- Nous avons tout d'abord fait un bilan du contenu des réflexions que nous avions déjà menées jusqu'ici, notamment lors des WE de réflexion. Ce bilan et les formations EC'LR sur le changement d'échelle (voir §2.5.2) nous ont convaincu qu'il fallait redéfinir proprement la stratégie de la coopérative sous une forme de stratégie d'entreprise ;
- Nous avons échangé sur les méthodes possibles pour produire cette stratégie, avec des apports à la fois d'EC'LR et d'une doctorante de l'université UT1 Capitole qui nous suit dans le cadre de sa thèse. Nous allons essentiellement nous baser sur une méthode d'accompagnement déjà expérimentée par plusieurs coopératives citoyennes de la Région avec un soutien d'EC'LR ;
- A l'automne 2023, nous avons mené plusieurs réunions pour faire un bilan de l'existant de la coopérative, notamment sous la forme de diagrammes SWOT (forces-faiblesses-opportunités-menaces).

Nous poursuivons ce travail en 2024, avec notamment des temps de réflexion en présentiel sur les objectifs de la coopérative (voir les perspectives au §5). Nous comptons bien faire participer à la fois le conseil d'administration et les sociétaires intéressés à ce travail : n'hésitez pas à nous rejoindre si cela vous intéresse !

Révision coopérative

Suite au premier rapport intermédiaire sur les deux premiers exercices, nous avons reçu cette année notre révision coopérative pour les 5 premiers exercices (2017-2022). Cette évaluation, qui est une obligation légale pour les SCIC, consiste à faire un état des lieux des activités de la coopérative, et de son respect à la fois du projet et des valeurs coopératives, et du cadre légal en vigueur.

Le rapport nous offre des recommandations et des pistes d'actions pour les années à venir (correction de documents, modifications statutaires) mais ne formule aucune réserve sur notre application des principes coopératifs ! Vous pouvez trouver le rapport complet à cette adresse : https://citoyenr.org/wp-content/uploads/2024/05/Rapport-revision-quinquennale-CITOYENR-2018-2022-SE.pdf

2.7. Activités de communication, de sensibilisation et de réseautage

2.7.1. Communication et évènements

L'année 2023 a été une année chargée de réunions de travail pour le groupe communication afin de préparer la campagne de financement des deux projets de Colomiers !

Malgré cela, les bénévoles étaient présents sur plusieurs évènements :

- Le 22 avril, participation à un évènement coorganisé avec Enercoop Midi-Pyrénées avec la visite de l'installation des Ponts-Jumeaux réalisée par Citoy'enR,
- Le 22 avril, tenue d'un stand lors de la grande Fresque du Climat organisée à l'hôtel de la Région,
- Le 11 mai, participation au festival Festi'nature à Blagnac avec la tenue d'un stand et un atelier « Inventons Nos Vies Bas Carbone » réalisé par Arnaud Cayrol,
- Le 17 mai, participation à une émission de radio campus FM,
- Le 28 octobre, participation au FRESS (Festival Régional de l'Economie Sociale et Solidaire),
- Le 18 novembre, participation au forum des énergies renouvelables de Tournefeuille.

Forum des énergies renouvelables à Tournefeuille

Au début de l'année, le groupe s'est réuni plusieurs fois autour de la préparation de la campagne de financement des projets de Colomiers. En effet, ce sujet était le sujet majeur de 2023 permettant ensuite de financer les chantiers prévus en 2024.
Les bénévoles ont pu bénéficier de l'aide d'ECLR pour monter cette campagne. Pour commencer, l'important était de définir les objectifs (nombre de sociétaires et objectifs financiers). Ensuite, une liste d'actions a été établie, dont voici quelques exemples : modifications importantes du site avec création de page dédiée, création d'un flyer « campagne de financement Colomiers », organisation d'évènements dédiés, …
Les bénévoles ont fini par converger sur les objectifs suivants :

- 150 sociétaires
- Objectif CCA : 90 000 €
- Objectif pars sociales : 30 000 €

Le nombre de bénévole dans le groupe communication étant réduit depuis déjà quelques années, nous avons optés pour nous appuyer sur une aide locale.
En fer de lance et habitant de Colomiers, Arnaud - bénévole acharné - s'est proposé de contacter les sociétaires et habitants de Colomiers pour les réunir lors et demander de l'aide. En élargissant le cercle, une quinzaine de personne se sont présentées lors de cette réunion. Pendant cette soirée, a émergé l'idée de créer un groupe local afin de porter la communication de cette campagne de financement ! Aujourd'hui c'est une petite dizaine de

personnes qui se relayent pour tenir des stands à la Biocoop de Colomiers, organiser le premier ciné-débat au cinéma VOE de Colomiers, …

2.7.2. Sensibilisation et prestations

Programme pédagogique « Destination Famille Bas Carbone »

L'année 2023 a vu la fin de la saison 1 et le début de la saison 2 du programme pédagogique « Destination Famille Bas Carbone ». Les bénévoles se sont relayés toute l'année afin de réaliser les 3 séances de chaque atelier dans des salles de classe de CM2.

Entre l'automne 2023 et le printemps 2024, nous avons animé 15 séances (3 par classe) dans 5 écoles élémentaires, soit 125 élèves de CM2, portant notre total à 250 élèves.

Grâce à deux financements de Toulouse Métropole et d'ENEDIS, les bénévoles (Arnaud, Élodie, Antoine, Olaf, Pascale et Florian) ont pu animer des ateliers dans les écoles suivantes sur lesquelles nous avons installés nos centrales photovoltaïques :

- 2023 : 3 classes des écoles Tibaous (Toulouse), Georges Lapierre (Tournefeuille) et Littré (Toulouse) ont pu être sensibilisées à l'aide du financement de Toulouse Métropole
- 2024 : 2 classes des écoles Borde d'Olivier (L'Union) et Petit Train (Tournefeuille) ont pu être sensibilisées à l'aide du financement d'ENEDIS

Ces ateliers bouclent ainsi notre cercle vertueux d'acteur local citoyen des énergies renouvelables et de la sobriété.

Continuez de vous tenir au courant grâce à nos réseaux sociaux (LinkedIn & Facebook) car la saison 3 ne devrait pas tarder à arriver !

Témoignage d'enseignante

« L'intervention a été **très bénéfique pour les élèves** car elle a permis un réinvestissement concret de certaines notions déjà abordées en classe.

Par ailleurs, le format (3 demi-journées) est **particulièrement approprié** et les 3 séances se sont bien enchainées.

De plus, les activités proposées au sein de chaque séance étaient **variées** et convenaient **parfaitement à l'âge des élèves**.

Les **intervenants** étaient **totalement au point sur le contenu** mais également dans leur **manière de s'adresser aux enfants**. Ils ont su s'adapter à un **jeune public** et se mettre à leur niveau avec un **langage adapté** ce qui leur a permis de **bien comprendre les notions travaillées**.

Les élèves ont ainsi pu **s'investir pleinement dans les activités** et leur retour a été **très positif**. Les **familles ont également apprécié ces interventions** car elles leur ont permis d'échanger avec leurs enfants sur ce qu'ils avaient appris.

Bref, **une intervention de très grande qualité, à renouveler ! »**

Nathalie Helmer, enseignante en classe de CM2 à l'école élémentaire « Les Tibaous » (ville de Toulouse)

Image de la saison 2 de Destination Famille Bas Carbone

Convention Haute-Garonne Environnement (HGE)

Cette année a également été le démarrage de notre convention avec Haute-Garonne Environnement. Dans le cadre de ce partenariat et de cette subvention, Citoy'enR utilise du matériel mis à disposition par HGE pour réaliser des ateliers de sensibilisation dans des classes de collège.

Le partenariat n'a pas beaucoup porté ses fruits durant l'année scolaire 2023-2024 avec une seule animation d'une journée réalisée dans le collège d'Aspet sur les 5 prévues dans la convention.

Le délai de la convention va être revu et prolongé sur l'année scolaire 2024-2025. Un avenant à cette convention a été portée à l'attention d'HGE afin d'ouvrir le public visé par les ateliers ce qui devrait permettre de réaliser les 5 journées prévues.

2.7.3. Participation au réseau de l'énergie citoyenne

Citoy'enR est adhérent des deux structures aidant les coopératives de production d'énergie renouvelable citoyennes : Energie Partagée et EC'LR Occitanie. Nous sommes également membres du conseil d'administration d'EC'LR (représentant : Michel Sarrailh). De nombreuses discussions par mail entre les coopératives et ces deux structures sur divers sujets aident l'ensemble des bénévoles à trouver des réponses à leurs questions.

Le support du réseau s'est donc poursuivi en 2023, avec notamment l'organisation de nombreux webinaires, auxquels Citoy'enR a participé, sur des sujets divers (copropriétés, ombrières, …). L'un des gros thèmes de cette année a été l'autoconsommation, avec de nombreux webinaires sur l'autoconsommation individuelle ou collective

(voir §2.1.3). Outre les formations sur le changement d'échelle évoquées au §2.5.2, deux bénévoles ont pu se rendre à une formation en présentiel sur l'ACC en février à Montpellier.

Nous avons également participé à la journée annuelle « grappe photovoltaïque » d'Energie Partagée, organisée en avril 2023 à Nantes, ce qui nous a permis de découvrir les actions des coopératives locales et de participer à plusieurs ateliers, notamment sur l'autoconsommation et la distribution des résultats aux sociétaires.

Journée grappe PV d'Energie Partagée – avril 2023

2.8. Conventions réglementées

Conformément à l'article L227-10 du Code de commerce, le président d'une SAS est tenu de présenter aux sociétaires un rapport sur les conventions intervenues directement, ou par personne interposée, entre d'une part la SAS, et d'autre part son président ou l'un de ses dirigeants. Cet article n'est cependant pas applicable « aux conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales ». Aucune convention réglementée n'est ainsi intervenue au cours de l'exercice courant selon cette définition.

3. Situation financière

3.1. Bilan et compte de résultat

L'exercice comptable présenté a débuté le 1er janvier 2023 et s'est achevé le 31 décembre 2023.

La société ne dépasse, à la clôture de l'exercice 2023, aucun des deux seuils suivants : total du bilan de 5 000 000 € et montant hors taxe du chiffre d'affaires de 10 000 000 € ; ni, par ailleurs, un troisième seuil concernant le nombre moyen de salariés permanents employés au cours de l'exercice de cinquante. Par conséquent, conformément à l'article L227-9-1 du Code de commerce, nous ne sommes pas tenus de désigner un commissaire aux comptes. Les comptes ont cependant été certifiés par Mme A. Lepape, en sa qualité d'expert-comptable, inscrite à l'Ordre des experts comptables à Toulouse.

Bilan au 31/12/2023

Actif net en €		
	2023	**2022**
Immobilisations - installations	484626	494762
Immobilisations financières	41308	33700
Actif immobilisé	**525934**	**528462**
Clients et comptes rattachés	28044	25519
Encours TVA	2973	3886
Subventions	0	0
Trésorerie	46726	27591
Divers	0	0
Actif circulant	**77763**	**57016**
Total	**603697**	**585478**

Passif en €		
	2023	**2022**
Capital social	267850	267550
Report à nouveau / réserves	16109	11891
Résultat	22405	4218
Subventions d'investissement	80103	85292
Capitaux propres	**386467**	**368951**
Emprunt	171453	182811
Avance remboursable	9420	26167
CCA + capital en avance	26950	0
Dettes fournisseurs	618	1442
Impôts et taxes	2998	0
Produits constatés d'avance	0	0
Divers	5790	6108
Emprunts et dettes	**217230**	**216527**
Total	**603697**	**585478**

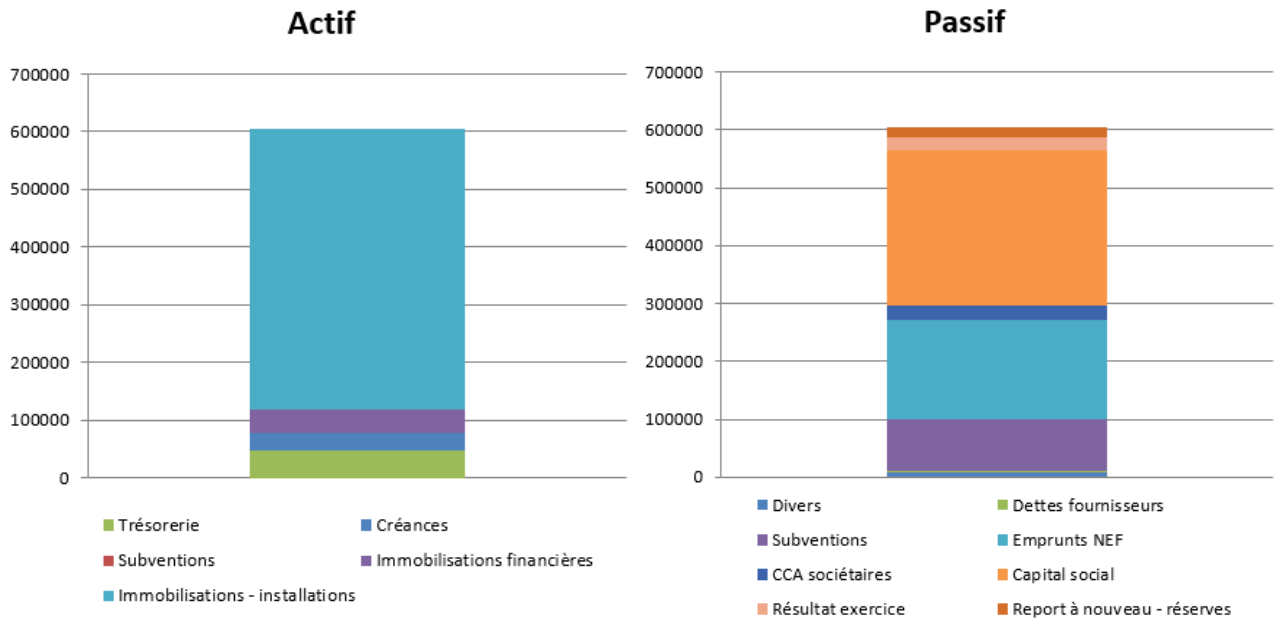

L'actif – ce que possède Citoy'enR

L'actif est essentiellement composé :

- Des installations photovoltaïques (484 626 €), dont on a déduit les amortissements ;
- D'immobilisations financières (41 038 €) : il s'agit essentiellement de notre souscription en capital dans le cadre du projet de centrale solaire de l'Oncopôle, avec une réaugmentation de leur valeur comptable contrairement à l'an passé (voir ci-dessous) ;
- De la trésorerie (46 726 €), notamment destinée à financer les futurs projets ;
- De créances clients (28 044 €), factures dues à Citoy'enR à date du 31/12/23 et non encore payées (essentiellement les factures de vente d'électricité).

Le passif – comment l'actif est financé

Le passif est essentiellement composé :

- Des fonds propres (386 467 €) : capital social apporté par les sociétaires (267 850 €), réserves et report à nouveau (16 109 €), résultat de l'exercice et subventions Région amortie (80 103 €) ;
- De prêts bancaires : deux emprunts à la NEF (171 453 €) utilisés pour financer nos installations ;
- De comptes courants d'associés (CCAs) et de capital restant à rembourser au 31/12/23 (26 950 €) : des CCAs internes non-rémunérés ont été utilisés pour la trésorerie en attendant l'obtention d'un nouveau prêt, reçu début 2024.

Par rapport à l'exercice précédent, la part des immobilisations des installations dans le bilan diminue (80% contre 85% en 2022) et la part de trésorerie augmente (8% contre 5% en 2022), du fait des amortissements et du cumul des résultats. La part des emprunts (28% contre 31% en 2022) et des capitaux propres (64% fin 2023, 63% en 2022) dans le financement reste stable.

Compte de résultat au 31/12/2023

Les produits

Produits en €		
	2023	**2022**
Vente d'électricité	63548	58915
Intervention pédagogiques	730	0
Subventions d'exploitation	0	0
Divers	18	245
Produits d'exploitation	**64296**	**59160**
Produits financiers	**7351**	**12**
Produits exceptionnels	**5189**	**6678**
Total	**76836**	**65850**

Les produits sont constitués essentiellement :

- De la vente d'électricité produite par nos installations (83%), à la fois à EDF OA et à Enercoop sur 3 installations (GS Petit Train à Tournefeuille, Gymnase Beyney à l'Union, tennis des Ponts-Jumeaux à Toulouse) ;
- Des produits liés aux subventions Région (7%) : il s'agit du prorata annuel de la subvention « 1€ Région = 1€ citoyen », cette dernière étant amortie sur 20 ans ;
- De produits financiers (9%) : il s'agit de la reprise de la provision faite l'année dernière sur la valeur de notre souscription en capital dans le cadre du projet de centrale solaire de l'Oncopôle. En effet, après discussion avec notre comptable et vérifications de son côté, il est apparu que nous ne devions finalement pas imputer les pertes de la société de projet sur la valeur de notre participation ;
- De prestations pédagogiques, liées à des ateliers et tenues de stands lors d'un évènement d'une collectivité (1%).

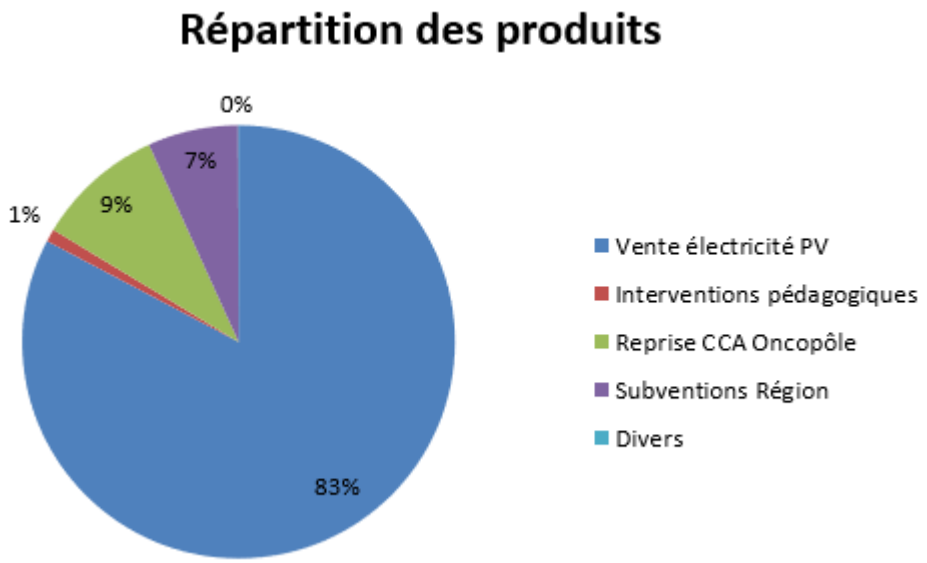

Les charges

Charges en €		
	2023	**2022**
Exploitation des installations	11439	12162
Fonctionnement	7104	10659
Impôts et taxes	3753	627
Amortissements	28510	31841
Divers	0	0
Charges d'exploitation	**50805**	**55290**
Charges financières	**3626**	**5623**
Charges exceptionnelles	**0**	**720**
Total	**54431**	**61633**

Les charges sont constituées essentiellement :

- De charges et dépenses liées directement à l'exploitation des installations (21 %) dont assurance, maintenance et loyers ;
- De charges liées au fonctionnement de la coopérative (13%), dont honoraires pour la comptabilité, frais juridiques, frais bancaires ;
- De charges financières (7%) liées aux emprunts à la NEF ;
- De dotation aux amortissements (52%) ;
- D'impôts et taxes (7%), surtout liées cette année à l'impôt sur les sociétés.

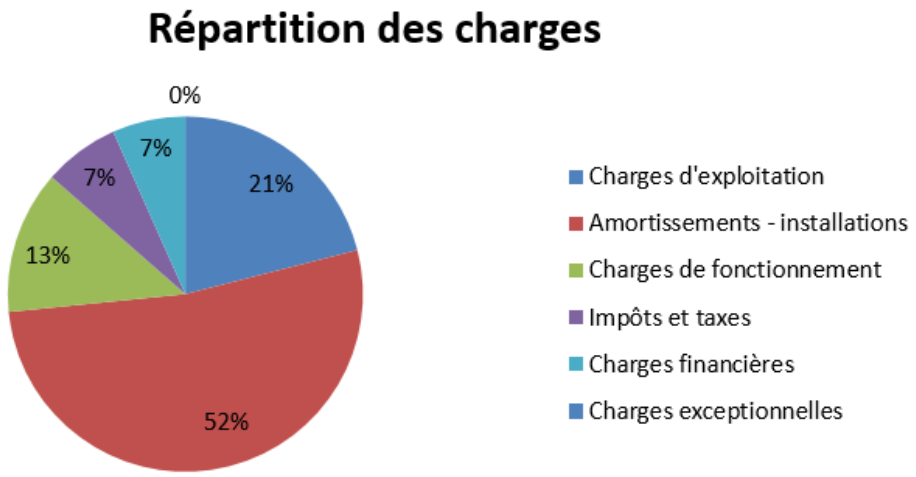

<u>Le résultat net de l'exercice est un bénéfice de 22 405 €</u>

Les produits sont en hausse (+10 980 €) avec la poursuite de l'augmentation de la vente d'électricité, qui représente 83% des recettes – en hausse de 8% par rapport à 2022. La principale différence par rapport à 2022 provient de la reprise de notre provision sur la valeur de notre investissement dans la centrale de l'Oncopôle (+7300 €) qui vient compenser la perte de l'exercice précédent. Les produits liés à la quote-part de subvention Région/ADEME sont en baisse (5100 €, -400 €) et les autres sources de produits restent à des niveaux faibles ou nuls (prestations pédagogiques, revenus financiers liés à la centrale solaire de l'Oncopôle).

Les charges sont quant à elle en baisse globale (- 7 200€). Les dotations aux amortissements diminuent (- 3 500€) : l'investissement dans de nouveaux projets se poursuit, mais est plus que compensé par l'absence de la provision comptable liée à la société de l'Oncopôle, comme vu ci-dessus. Les charges liées aux exploitations (assurances, maintenance, taxes et loyers) diminuent légèrement (- 720 €) : les charges courantes augmentent avec le nombre d'installation en fonctionnement (assurance, maintenance), mais sont compensées par le fait que nous n'avons pas cette année de provisions d'autres exercices sur les loyers des installations, contrairement à l'an dernier. Les

charges de fonctionnement sont également en baisse (- 3 500€) : l'effet de l'inflation est toujours visible, mais nous n'avons pas cette année le frais juridique ponctuel du notaire de l'an dernier (4 500 €). Les charges financières sont elles aussi en baisse (-2 000 €), du fait de la fin des frais liés aux comptes-courants d'associé d'Energie Partagée. Les impôts et taxes sont en revanche en hausse (+ 3 100 €) essentiellement du fait de l'impôt sur les sociétés.

Les résultats de cet exercice sont satisfaisants : nous profitons de l'absence cette année d'un certain nombre de charges ponctuelles qui avaient diminué les résultats des exercices précédents, et la reprise de la provision sur les résultats de l'Oncopôle est un vrai plus. Ceci étant, au-delà de ces effets transitoires, nous poursuivons la croissance de notre activité de production d'électricité, et celle-ci reste bénéficiaire, avec un résultat d'exploitation de 16 489 € (+ 12 600 € par rapport à l'exercice passé, mais avec des effets conjoncturels ; +73% par rapport à 2021). Le résultat courant avant impôts redevient positif à 20 215€. Cela nous permet de dégager une capacité d'autofinancement : l'activité de Citoy'enR est génératrice de trésorerie. Par ailleurs, la vente d'électricité seule nous permet de financer l'ensemble de nos charges annuelles.

3.2. Evolution des produits, charges et indicateurs

Evolution des produits et charges :

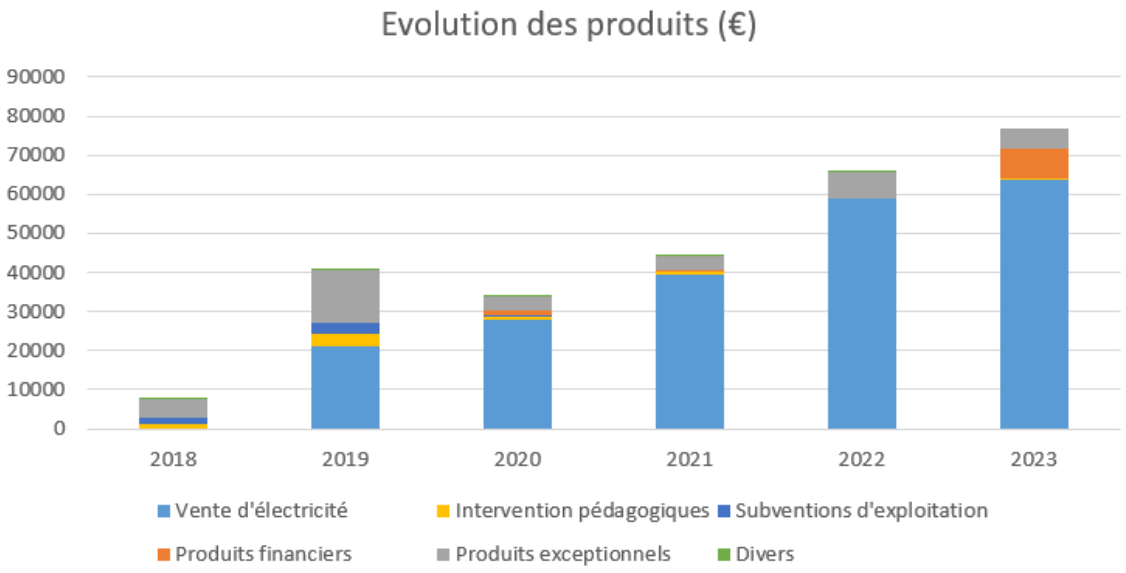

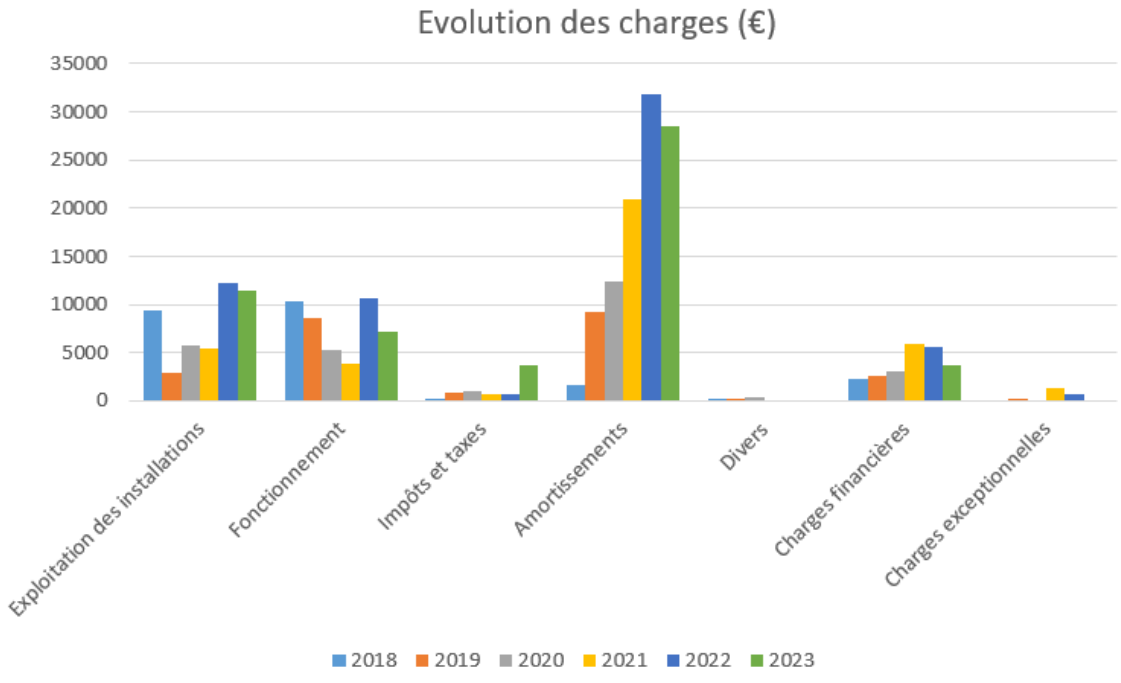

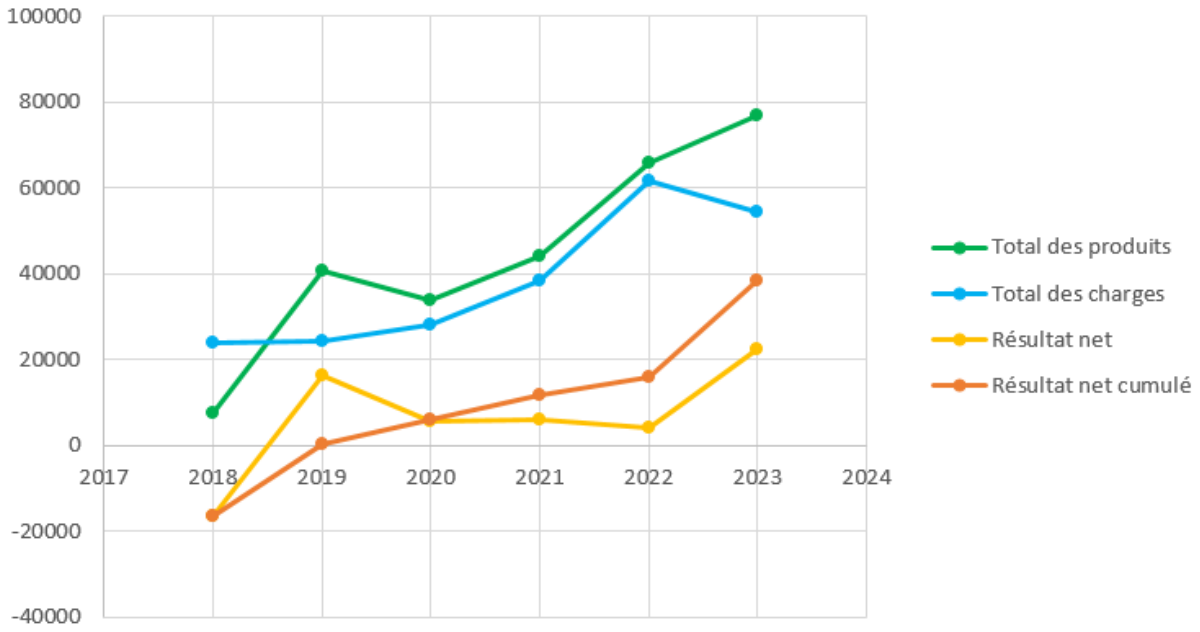

Indicateurs clés des 3 derniers exercices :

	2023	2022	2021
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12
Capital en fin d'exercice			
Capital social	267 850 €	267 550 €	242 600 €
Nombre de sociétaires	496	479	459
Opérations et résultats			
Chiffre d'affaire	64 278 €	59 159 €	40 203 €
Résultat d'exploitation	16 489 €	3 870 €	9 488 €
Résultat courant avant impôts	20 215 €	-1 741 €	4 082 €
Impôt sur les bénéfices	2 998 €	0 €	301 €
Résultat net	22 405 €	4 218 €	5 987 €
Résultat distribué	0 €	0 €	0 €

3.3. Proposition d'affectation du résultat

Le conseil d'administration de la société propose d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à + 22 405,44 €, en réserve légale pour 3 360,82 € et en compte « autres réserves » pour 19 044,62 €.

À la suite de cette affectation, le compte « report à nouveau » s'élèverait à +169 €, le compte « réserve légale » à +5 751,82 € et le compte « autres réserves » à +32 593,62 €.

Outre les bons résultats de cette année, nous avons précisé avec notre comptable les règles de prise en compte des subventions d'investissement sur la distribution du résultat : il ne faut prendre en compte que les subventions perçues (et non pas amorties), ce qui facilite la distribution de dividendes. Nous avons donc posé la question aux sociétaires par votation du niveau de distribution souhaité ; une majorité (59%) s'est prononcée pour une non-distribution de dividendes, ce qui explique notre proposition à l'assemblée générale. En outre, nous anticipons un besoin d'investissement important en 2025-2026 si l'ensemble de nos projets de toiture en cours de développement aboutit, ce qui nous pousse à conserver de la trésorerie.

Vous pouvez retrouver des explications détaillées sur cette résolution dans le document dédié suivant : https://citoyenr.org/wp-content/uploads/2024/06/CitoyenR_repartition_resultat_2023.pdf

3.4. Dividendes distribués au cours des 3 derniers exercices

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous précisons que la société n'a procédé au titre des trois exercices précédents à la distribution d'aucun dividende.

3.5. Dépenses et charges non fiscalement déductibles

Nous vous demandons de constater, en application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, qu'il n'existe aucune dépense ni charge visée à l'article 39-4 de ce code.

4. Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice

Lancement de la campagne de financement pour les installations de Colomiers

La campagne de financement des installations de Colomiers (centre de loisirs Cabirol et groupe scolaire Savary), préparée sur 2023, a finalement été lancée en février 2024. Objectif, financer 120 000 € en parts sociales et comptes-courants d'associés de long-terme !

Le démarrage de la campagne de financement est un succès puisqu'en mai 2024, 43% de l'objectif en CCA et 22% de l'objectif en parts sociales a été atteint. Durant l'année 2024, les bénévoles et le nouveau groupe local de Colomiers ne vont rien lâcher afin d'aller au bout de la campagne de financement. Plusieurs évènements sont également organisés dans le cadre de la campagne !

Visite de chantier de l'installation du Centre de Loisirs Cabirol

Vendredi 24 mai, les bénévoles ont rejoint la société Tousolar à Colomiers pour une visite de chantier du centre de loisirs Cabirol. Ensuite, bénévoles et entreprise ont partagé ensemble le repas du midi !

Projet en ACC avec SerenySun

Les discussions avec SerenySun et Energie Partagée sur les conditions d'entrée dans le projet se sont poursuivies de façon intensive en début d'année. Nous avons présenté l'état des discussions lors d'un webinaire pour les sociétaires en mars 2024. Dans la foulée, le conseil d'administration a approuvé le principe de la poursuite des discussions dans le but d'aboutir à notre adhésion, mais avec des conditions suspensives (notamment sur la gouvernance du projet, la participation d'Energie Partagée, …) qui ne sont pas encore toutes levées à ce jour.

5. Perspectives

Nouveaux projets 2024-2025

Les deux projets de toitures de Colomiers sont les plus avancés : le chantier du centre de loisirs Cabirol est en cours de finalisation à date. Pour le groupe scolaire Savary, nous attendons la position de la mairie pour une aide potentielle et le retour des banques pour valider définitivement le projet, qui serait alors mis en service vers début 2025.

Le projet suivant sera probablement celui de l'Ehpad Marie Lehmann de Balma, où nous espérons bien conclure le cadre juridique en 2024, pour viser un chantier courant 2025.

Exploitation

Les outils développés par les bénévoles nous apportent satisfaction dans l'ensemble, même s'ils ne sont pas aussi pointus que les outils payants. Il n'y a pas de développement prévu dans les prochains mois.

Prospection

Nous allons continuer à rechercher des nouveaux projets de toute sorte (toiture, ombrières, parcs), et à travailler pour faire aboutir les nouveaux types de projet que nous avons identifié, notamment autour de l'autoconsommation. Il nous faut notamment lever des obstacles économiques et juridiques (type de montage et procédures).

Nous envisageons également de réfléchir à la possibilité de lancer nous-même des projets en autoconsommation collective (ACC), à partir de nouveaux projets ou d'installations existantes. Nous allons lancer un groupe de travail sur le sujet dans les prochains mois.

Communication de la coopérative

La levée de fonds autour des projets de Colomiers a permis de créer une émulation au niveau local avec la création d'un groupe de personnes motivées pour l'organisation d'évènements et faire connaître Citoy'enR.

De nombreux projets sont au stade d'études par les bénévoles et nécessiteront des levées de fonds dans le futur. Cette expérience de création d'un groupe local nous servira pour la suite dans d'autres communes comme Balma par exemple si les deux projets étudiés (EHPAD et groupe scolaire Simone Veil) passent en phase de chantier !

En dehors de la campagne de communication autour des projets de Colomiers, les bénévoles assurent les tâches du quotidien (faire vivre les réseaux sociaux, communiquer auprès des sociétaires et sympathisants, organiser et participer à des évènements, …).

Actions de sensibilisation

Le prolongement de la convention avec Haute-Garonne Environnement (HGE) devrait permettre aux bénévoles de réaliser les 4 autres ateliers prévus initialement.

De plus, nous avons fait une nouvelle demande de subvention auprès de Toulouse Métropole afin de financer 3 sessions du programme « Destination Famille Bas Carbone » soit 9 matinées et 75 élèves supplémentaires sensibilisés.

Relance du bénévolat et de la vie coopérative

Même si cela ne nous a pas encore permis de retrouver le rythme pré-Covid, nous allons continuer de relancer des actions pour relancer le bénévolat et la vie coopérative avec les sociétaires :

- Poursuite des apéros bénévoles,
- Relance des rencontres et ateliers de réflexion pour les sociétaires, en essayant de trouver de nouveaux formats pour les rassembler – les apéros sociétaires ayant du mal à mobiliser !

Révision de la stratégie de la coopérative

Nous avons poursuivi le travail de révision de la stratégie de la coopérative en 2024 : outre la finalisation du bilan existant de nos activités, nous allons organiser deux journées de réflexion en présentiel pour reparler de la vision et de la mission de la coopérative, puis définir nos objectifs stratégiques et opérationnels. Notre objectif global est d'arriver à une stratégie révisée que nous pourrons échanger avec les sociétaires avant validation.

Nous restons ouverts à la participation des sociétaires à ce travail : n'hésitez pas à nous rejoindre si cela vous intéresse !